

**La Communauté métropolitaine de Québec rend public son *Bilan 2009*
du Plan de gestion des matières résiduelles**

Québec, le 23 septembre 2010 – La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a profité du dépôt, à son conseil, du 3^e bilan annuel de son *Plan de gestion des matières résiduelles de la CMQ Rive-Nord (PGMR)* pour tracer le portrait de l'évolution de cette gestion au cours de la période 2002-2009.

Quelques grands constats s'imposent. Parmi ceux-ci, notons que :

- 30 des 38 mesures prévues au PGMR ont été réalisées entre 2005 et 2009;
- Les quantités de matières résiduelles gérées par les municipalités et MRC du territoire ont augmenté de 34 % entre 2002 et 2009;
- Au cours de la même période, les quantités valorisées ont augmenté de 184 % alors que les quantités éliminées diminuaient de 10 %;
- Les objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* du gouvernement du Québec ont été dépassés en ce qui a trait à la collecte sélective, le pourcentage de matières valorisées ayant atteint 66 % sur le territoire de la CMQ alors que l'objectif gouvernemental avait été fixé à 60 %;
- Les tonnages traités par les écocentres ont été multipliés par 580 entre 2002 et 2009, passant de 84 tonnes à 48 758 tonnes;
- Le pourcentage de valorisation des matières organiques sur le territoire de la CMQ atteignait 23 % en 2009, comparé à 12 % pour l'ensemble de la province.

Au cours de l'année 2009, la collecte des matières organiques s'est poursuivie dans plusieurs municipalités malgré la fin des projets pilotes initiés au cours des années 2007-2008. Les services de collecte sélective ont été étendus à un plus grand nombre de résidences de type multi-logements. Plusieurs équipements, dont les écocentres et l'usine de traitement des lixiviats située à proximité du lieu d'enfouissement technique (LET) de Saint-Joachim, ont profité d'importantes modernisations.

La Communauté métropolitaine de Québec entamera sous peu les travaux devant mener à la rédaction de son *Plan de gestion des matières résiduelles* pour les années 2011-2016. Pour orienter cet exercice de planification, elle demande au gouvernement de publier dans les plus brefs délais sa nouvelle *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* pour les années à venir et d'adopter son projet de *Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises*.